

REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

-:-:-:-:-

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

-:-:-:-:-

DECRET N° 75-332 du 15 Décembre 1975

portant nomination des Membres du Conseil de
Gestion de l'Office National d'Edition, de
Presse et d'Imprimerie (O.N.E.P.I.)

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

VU la Proclamation du 26 Octobre 1972 ;
VU le Décret n° 74-277 du 21 Octobre 1974, portant formation du Gouverne-
ment et les Décrets modificatifs subséquents ;
VU le Décret n° 74-289 du 4 Novembre 1974, déterminant les Services ratta-
chés à la Présidence de la République et fixant les attributions des
membres du Gouvernement et les textes modificatifs subséquents ;
VU l'Ordonnance n° 75-42 du 21 Juillet 1975, portant création de l'Office
National d'Edition, de Presse et d'Imprimerie (ONEPI) ;

SUR Proposition du Ministre de l'Information et de l'Orientation Nationale
Le Conseil des Ministres entendu ,

D E C R E T

ARTICLE 1er. - Sont nommés Membres du Conseil de Gestion de l'Office National d'Edition
de Presse et d'Imprimerie (O.N.E.P.I) les camarades dont les noms suivent :

PRESIDENT : GOMINA Sanni Mama, Représentant le Ministre Délégué auprès du
Président de la République, chargé de l'Information et de
l'Orientation Nationale

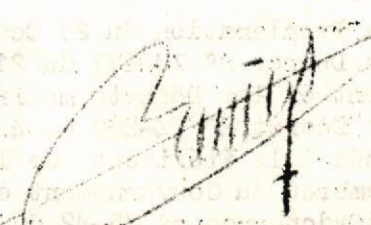
VICE-PRESIDENT : DOMINGO Benjamin, Représentant le Ministre de la Culture

MEMBRES : - ODJO Siaka, Représentant le Ministre des Finances
- AMOUSSOU Emmanuel, Représentant le Ministre du Plan et de
la Coordination des Aides Extérieures,
- HOUEDAKO Prosper, Représentant le Ministre de l'Education
Nationale
- AGBO Valentin, Représentant le Ministre du Développement
Rural et de l'Action Coopérative,
- JOHNSON Godfried, Représentant le Ministre de l'Intérieur et
de la Sécurité
- d'OLIVEIRA Alphonse, Représentant le Ministre des Travaux
Publics, Transports, Postes et Télécommunications
- ALAGBADA Abiodoun)
- GBEMENOU Paulin) Représentants du Personnel
- KAYOSSI Gynien)
- AMOUSSOU Gualbert, Directeur de l'Information et de la
Propagande

.... /

ARTICLE 2. Le présent décret sera publié au Journal Officiel

Fait à COTONOU, le 15 Décembre 1975
Pour le Président de la République, Chef de
l'Etat, Chef du Gouvernement, le Garde des
Sceaux, Ministre de la Justice et de la Lé-
gislation chargé de l'Intérim


Lieutenant-Colonel Barthélémy OHOUEMS

Le Ministre chargé de l'Information et
de l'Orientation Nationale


Lieutenant de Gendarmerie Martin DOHOU AZONHIHO

AMPLIATIONS : PR 8 - CS 6 - MION 15 - Ministères 13 - ONEPI 8 - SGG 4 - IAA-DB-DCF-
Gde Chanc. 4 - Intéressés 12 - JOREB1. DCCT-IGF-2 ORTB 2 CNR 4 SPD 2 DPE 2
DGAJL-INSAE 4